

1. RÉSULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2022 DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
	16 290 M€	3 913 M€
Prises de commandes <i>(avions neufs en unités)</i>	80 Rafale EAU 6 Rafale Grèce 41 Falcon	6 Rafale Grèce 12 Rafale France 25 Falcon
	3 098 M€	3 107 M€
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	7 Rafale Export 14 Falcon	13 Rafale Export 6 Falcon
	au 30 juin 2022	au 31 décembre 2021
	34 085 M€	20 762 M€
Carnet de commandes <i>(avions neufs en unités)</i>	165 Rafale <i>dont</i> 125 Rafale Export 40 Rafale France 82 Falcon	86 Rafale <i>dont</i> 46 Rafale Export 40 Rafale France 55 Falcon
	1^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*)	200 M€	175 M€
Marge opérationnelle <u>ajustée</u>	6,5% du chiffre d'affaires	5,6% du chiffre d'affaires
Recherche et développement	278 M€ 9,0% du chiffre d'affaires	250 M€ 8,0% du chiffre d'affaires
Résultat net <u>ajusté</u> (*)	318 M€	265 M€
Marge nette <u>ajustée</u>	10,3% du chiffre d'affaires	8,5% du chiffre d'affaires
	au 30 juin 2022	au 31 décembre 2021
Trésorerie disponible	6 276 M€	4 879 M€

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).

Principaux agrégats en normes IFRS en M€ (cf. tableau de passage ci-après)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	3 107	3 106
(*) Résultat opérationnel consolidé	218	177
(*) Résultat net consolidé	272	212

Saint-Cloud, le 20 juillet 2022 - Le Conseil d'administration, réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2022. Ces comptes consolidés ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes qui ont formulé une conclusion sans réserve.

« Le premier semestre a été marqué par une prise de commandes record de 16,3 milliards d'euros (86 Rafale et 41 Falcon) dans un contexte de difficultés de la supply chain et d'un marché de l'emploi tendu et concurrentiel, conséquences de la guerre en Ukraine et de la persistance de l'épidémie Covid 19.

Concernant le conflit Russie-Ukraine, les sanctions adoptées par l'Union Européenne et les États-Unis sont strictement appliquées par la Société (notamment, l'interdiction de transactions commerciales, la restriction sur les transactions financières avec les entités ou personnes sanctionnées). Une cellule de crise dédiée a été mise en place. Nos implantations en Russie, notre bureau à Moscou et la filiale de maintenance de DFS, ont stoppé toute activité commerciale. Des contrats ont été annulés, de plus, les sanctions ont particulièrement impacté l'activité des stations-service en Europe, et notamment TMS.

La Société reste également sous la contrainte des effets de l'épidémie Covid 19 : si les principales mesures sanitaires ont pu être levées à partir de mars 2022, la vigilance reste de rigueur.

L'impact de ces deux crises majeures génère des incertitudes sur les approvisionnements d'énergie, de composants électroniques et de matières, entraînant une hausse de l'inflation due à ces pénuries réelles ou potentielles, et une fragilisation de la supply chain devenue un risque majeur amplifié par la montée de nos cadences.

Les dernières semaines ont vu en France la réélection du Président de la République et le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Le Président de la République a parlé d'une économie de Guerre à mettre en place, ceci doit donner lieu à un approfondissement avec le Ministère des Armées. Pour Dassault Aviation, la priorité est d'être à la disposition des Armées pour assurer le soutien de nos avions des Armées de l'Air et de la Marine Nationale.

Dans le domaine militaire, l'année a débuté par la vente à la Grèce de 6 Rafale neufs supplémentaires. Le premier acompte du contrat de 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis a été perçu en avril 2022 et en conséquence, cette commande est entrée dans le carnet de commandes. La prise de commandes Rafale du semestre est donc de 86 unités. Le carnet de commandes Rafale s'élève à 165 unités.

L'Indonésie a signé un contrat pour 42 Rafale (6+36). Ce contrat entrera en vigueur à la réception du premier acompte et n'est donc pas dans le carnet de commandes au 30 juin 2022.

Au cours du semestre, nous avons livré 7 Rafale Export, assuré le soutien des flottes françaises et export, poursuivi les travaux de développement du Standard F4 et les négociations et prospections Rafale.

Pour le SCAF dont Dassault Aviation est leader pour le démonstrateur New Generation Fighter, les travaux de la phase 1A se sont terminés au 1^{er} semestre 2022.

La suite des travaux, la phase 1B, n'a pas été notifiée faute d'accord avec Airbus Defence & Space. Dassault Aviation est « Prime », maître d'œuvre du pilier 1. La relation Prime / Main Partner reste à clarifier. Dassault Aviation demande un statement clair d'acceptation de son rôle de maître d'œuvre par Airbus Defence & Space pour le NGF (en symétrie d'Eurodrone).

Les travaux relatifs au contrat pour l'Eurodrone ont commencé. Dassault Aviation est en particulier responsable des commandes de vol et des communications de mission, en tant que sous-traitant d'Airbus Defence & Space.

Dans le domaine des Falcon de missions, les travaux de développement sur les programmes Archange et Albatros se poursuivent. Nos prospections se sont concrétisées par la prise de commandes de 4 Falcon 2000LXS pour l'Armée de l'Air de la République de Corée.

Dans le domaine civil, le marché Falcon a été dynamique au cours du 1^{er} semestre 2022.

Nous avons livré 14 Falcon et enregistré 41 prises de commandes Falcon (nettes d'avions russes annulés) au 1^{er} semestre 2022, contre 6 livraisons et 25 prises de commandes au 1^{er} semestre 2021.

Les efforts de développement des Falcon 6X et 10X se poursuivent :

- le programme Falcon 6X franchit, comme prévu, toutes les étapes techniques en vue de son entrée en service mi-2023,
- les premières pièces primaires du Falcon 10X ont été fabriquées. La maquette de cet avion a été présentée à l'EBACE. Son entrée en service est prévue fin 2025 : ce calendrier est tendu, compte tenu des difficultés liées au Covid et à ses conséquences sur la supply chain et les travaux en plateau.

Nos objectifs 2022 demeurent inchangés : nous prévoyons la livraison de 13 Rafale et de 35 Falcon et un chiffre d'affaires en baisse par rapport à l'an dernier. »

Éric Trappier,
Président-Directeur Général de Dassault Aviation.

2. RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2022

(CF. TABLEAUX DE PASSAGE EN ANNEXE)

2.1 PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes** du 1^{er} semestre 2022 sont de **16 290 millions d'euros** contre 3 913 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La part des prises de commandes à l'**export** est de **97%**.

Leur évolution est la suivante, **en millions d'euros**

	S1 2022	%	S1 2021	%
Défense	14 318	88%	2 500	64%
<i>Défense Export</i>	13 897		1 907	
<i>Défense France</i>	421		593	
Falcon	1 972	12%	1 413	36%
Total prises de commandes	16 290		3 913	
<i>% Export</i>	97%		82%	

Les prises de commandes sont intégralement constituées de commandes fermes.

Programmes Défense

Au cours du 1^{er} semestre 2022, **86 Rafale Export** ont été enregistrés en prises de commandes.

Les prises de commandes **Défense Export** s'élèvent à **13 897 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2022 contre 1 907 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La prise de commandes du 1^{er} semestre 2022 inclut notamment 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis (contrat signé en 2021, réception du premier acompte au 1^{er} semestre 2022), ainsi que la commande additionnelle de 6 Rafale neufs pour la Grèce.

Les prises de commandes **Défense France** s'établissent à **421 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2022 contre 593 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 qui avait notamment enregistré la prise de commandes de 12 Rafale.

Programmes Falcon

Au cours du 1^{er} semestre 2022, **41 commandes de Falcon** (nettes d'avions russes annulés) ont été enregistrées, contre 25 au 1^{er} semestre 2021. Cela explique la hausse des **prises de commandes Falcon**, **1 972 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2022 contre 1 413 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

Le **chiffre d'affaires consolidé ajusté** du 1^{er} semestre 2022 est de **3 098 millions d'euros** contre 3 107 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La part du chiffre d'affaires à **l'export** est de **77%** au 1^{er} semestre 2022.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	S1 2022	%	S1 2021	%
Défense	2 137	69%	2 405	77%
<i>Défense Export</i>	1 452		2 061	
<i>Défense France</i>	685		344	
Falcon	961	31%	702	23%
Total chiffre d'affaires ajusté	3 098		3 107	
<i>% Export</i>	77%		87%	

Programmes Défense

7 Rafale Export ont été livrés au cours du 1^{er} semestre 2022 contre 13 Rafale Export au 1^{er} semestre 2021.

Il en résulte une baisse du chiffre d'affaires **Défense Export** qui s'élève à **1 452 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2022 contre 2 061 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Le chiffre d'affaires **Défense France** s'élève à **685 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2022 contre 344 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, augmentation s'expliquant notamment par la livraison du standard de la rénovation mi-vie du Mirage 2000.

Programmes Falcon

14 Falcon ont été livrés au 1^{er} semestre 2022 contre 6 au 1^{er} semestre 2021.

Le **chiffre d'affaires Falcon** du 1^{er} semestre 2022 s'élève à **961 millions d'euros**, contre 702 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. Cette augmentation s'explique principalement par le nombre de Falcon livrés (14 vs 6).

Le « book-to-bill ratio » (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 5,3 au 1^{er} semestre 2022.

2.3 CARNET DE COMMANDES

Le carnet de commandes consolidé au 30 juin 2022 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **34 085 millions d'euros**, contre 20 762 millions d'euros au 31 décembre 2021, en forte hausse suite au niveau élevé des prises de commandes du 1^{er} semestre 2022. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit :

	30/06/2022		31/12/2021	
Défense	29 814	87%	17 633	85%
<i>Défense Export</i>	22 319		9 874	
<i>Défense France</i>	7 495		7 759	
Falcon	4 271	13%	3 129	15%
Total carnet de commandes	34 085		20 762	
% Export	75%		58%	

- le **carnet de commandes Défense Export** s'élève à **22 319 millions d'euros** au 30 juin 2022 contre 9 874 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce montant comprend principalement 125 Rafale neufs et 6 Rafale d'occasion, contre 46 Rafale neufs et 6 Rafale d'occasion au 31 décembre 2021,
- le **carnet de commandes Défense France** s'élève à **7 495 millions d'euros** au 30 juin 2022 contre 7 759 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce montant comprend en particulier 40 Rafale, les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (Ocean) et le standard F4 du Rafale,
- le **carnet de commandes Falcon** s'élève à **4 271 millions d'euros** au 30 juin 2022 contre 3 129 millions d'euros au 31 décembre 2021. Il comprend notamment 82 Falcon contre 55 au 31 décembre 2021.

2.4 RÉSULTATS AJUSTÉS

Résultat opérationnel ajusté

Le **résultat opérationnel ajusté du 1^{er} semestre 2022** est de **200 millions d'euros** contre 175 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Les frais de recherche et développement du 1^{er} semestre 2022 s'établissent à 278 millions d'euros et représentent 9,0% du chiffre d'affaires contre 250 millions d'euros et 8,0% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2021. Ces montants traduisent l'effort de recherche et développement autofinancés portant notamment sur les programmes Falcon 6X et Falcon 10X.

La **marge opérationnelle** s'établit à **6,5%** contre 5,6% au 1^{er} semestre 2021, en hausse malgré l'augmentation des frais de recherche et développement.

Le taux de couverture du 1^{er} semestre 2022 est de **1,19 \$/€**, comme au 1^{er} semestre 2021.

Résultat financier ajusté

Le **résultat financier ajusté du 1^{er} semestre 2022** est de **-13 millions d'euros** contre -11 millions d'euros à la même période l'an passé. Ce résultat financier négatif est la conséquence de la comptabilisation de la composante de financement au titre des contrats militaires long terme.

Résultat net ajusté

Le **résultat net ajusté du 1^{er} semestre 2022** est de **318 millions d'euros** contre 265 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 180 millions d'euros contre 146 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

La **marge nette ajustée s'établit** ainsi à **10,3%** au 1^{er} semestre 2022 contre 8,5% au 1^{er} semestre 2021.

Le résultat net ajusté par action du 1^{er} semestre 2022 s'établit à 3,82 € contre 3,19 €* au 1^{er} semestre 2021.

** proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action.*

3. RÉSULTATS CONSOLIDÉS EN DONNÉES IFRS DU 1^{ER} SEMESTRE 2022

3.1 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL CONSOLIDÉ (IFRS)

Le **résultat opérationnel consolidé** du 1^{er} semestre 2022 est de **218 millions d'euros** contre 177 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Les frais de recherche et développement s'établissent à 278 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022 et représentent 9,0% du chiffre d'affaires consolidé contre 250 millions d'euros et 8,0% du chiffre d'affaires consolidé au 1^{er} semestre 2021.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **7,0%** contre 5,7% au 1^{er} semestre 2021, en hausse malgré l'augmentation des frais de recherche et développement.

3.2 RÉSULTAT FINANCIER CONSOLIDÉ (IFRS)

Le **résultat financier consolidé** du 1^{er} semestre 2022 est de **-37 millions d'euros** contre -31 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. Ce résultat financier négatif est la conséquence de la comptabilisation de la composante de financement au titre des contrats militaires long terme et de la diminution de la valeur de marché des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. La valeur de marché de ces instruments, souscrits pour l'efficacité de la couverture économique qu'ils procurent au Groupe, a été défavorablement impactée par l'évolution du taux du dollar US sur le 1^{er} semestre (1,0387 \$/€ au 30 juin 2022 contre 1,1326 \$/€ au 31 décembre 2021).

3.3 RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (IFRS)

Le **résultat net consolidé** du 1^{er} semestre 2022 est de **272 millions d'euros** contre 212 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 139 millions d'euros contre 105 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **8,7%** au 1^{er} semestre 2022 contre 6,8% au 1^{er} semestre 2021.

Le résultat net consolidé par action du 1^{er} semestre 2022 s'établit à 3,26 € contre 2,55 €* au 1^{er} semestre 2021.

** proforma 2021 après la division de la valeur nominale de l'action.*

4. STRUCTURE FINANCIÈRE

4.1 TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières ; il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants (à leur valeur de marché) et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (note 7 des comptes semestriels consolidés condensés).

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à 6 276 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 4 879 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette hausse s'explique essentiellement par la réception du premier acompte du contrat de 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis et par la bonne tenue de l'activité commerciale Falcon, l'augmentation des stocks et en-cours venant compenser partiellement cette hausse. Les investissements et les dividendes versés au cours de la période sont compensés par la Capacité d'Autofinancement générée sur le 1^{er} semestre 2022.

4.2 BILAN (EN DONNÉES IFRS)

Le total des capitaux propres s'établit à **5 737 millions d'euros** au 30 juin 2022 contre 5 300 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 227 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 226 millions d'euros au 31 décembre 2021. Les emprunts et dettes financières comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 103 millions d'euros et les dettes de location, comptabilisées pour 124 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté de 500 millions d'euros et s'établissent à 3 980 millions d'euros au 30 juin 2022. L'activité Falcon avec notamment la montée en cadence sur le Falcon 6X ainsi que les futures livraisons Défense expliquent cette augmentation.

Les acomptes reçus sur commandes nets des acomptes versés sont de 5 890 millions d'euros, en augmentation de 1 703 millions d'euros. Cette hausse s'explique essentiellement par la réception du 1^{er} acompte du contrat de 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis et la bonne tenue de l'activité commerciale Falcon.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -189 millions d'euros au 30 juin 2022 contre -81 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette baisse est essentiellement liée à la variation du cours du dollar US entre le 30 juin 2022 et le 31 décembre 2021 (1,0387 \$/€ contre 1,1326 \$/€).

Ce communiqué financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le Rapport d'activité.

CONTACTS

Communication Institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Communication Financière

Nicolas Blandin - Tél. +33 (0)1 47 11 40 27 – nicolas.blandin@dassault-aviation.com
dassault-aviation.com

ANNEXE

COMMUNICATION FINANCIÈRE

La norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » requiert la présentation de l'information sectorielle selon des critères de gestion interne.

L'activité du Groupe Dassault Aviation relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué, utilisé pour la stratégie et les prises de décisions, ne présente pas d'analyse de la performance, au sens de la norme IFRS 8, à un niveau inférieur à ce domaine.

DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA », Purchase Price Allocation,
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants (essentiellement valeurs mobilières de placement disponibles à la vente à leur valeur de marché),
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés condensés (cf. note 7).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport financier semestriel.

IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence sur le 1^{er} semestre 2022 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2022	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2022
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	3 106 839	-6 930	-1 499			3 098 410
Résultat opérationnel	217 563	-6 930	-12 296	1 563		199 900
Résultat financier	-37 437	6 930	17 891			-12 616
Résultat des sociétés mises en équivalence	141 910			1 566	39 739	183 215
Impôts sur les résultats	-50 525		- 1 445	-318		-52 288
Résultat net	271 511		4 150	2 811	39 739	318 211
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>271 511</i>		<i>4 150</i>	<i>2 811</i>	<i>39 739</i>	<i>318 211</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	3,26					3,82

L'incidence sur le 1^{er} semestre 2021 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé S1 2021	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté S1 2021
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	3 106 206	- 368	883			3 106 721
Résultat opérationnel	177 224	- 368	- 3 865	1 688		174 679
Résultat financier	- 31 154	368	19 442			- 11 344
Résultat des sociétés mises en équivalence	108 527			1 501	39 152	149 180
Impôts sur les résultats	- 42 798		- 4 255	- 342		- 47 395
Résultat net	211 799	0	11 322	2 847	39 152	265 120
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>211 799</i>	<i>0</i>	<i>11 322</i>	<i>2 847</i>	<i>39 152</i>	<i>265 120</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros) ⁽¹⁾	2,55					3,19

⁽¹⁾ proforma après la division de la valeur nominale de l'action.